



Mondercange, le 23 juin 2020

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** intervention pour la séance du conseil communal du 29 juin 2020

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2020 l'intervention suivante :

Dans le cadre des aides spécifiques au monde sportif présentées par le Gouvernement pour relancer les activités sportives après la crise sanitaire, il nous semble particulièrement important de mettre l'accent sur la possibilité offerte aux communes d'engager, soit individuellement soit en groupement, un « coordinateur sportif » pouvant jouer le rôle de plaque tournante reliant les différents intervenants dans l'organisation des activités sportives journalières des enfants, à savoir, les communes, les écoles, les clubs sportifs, la LASEP, les parents et les structures d'accueil.

Comme annoncé par M. Dan Kersch, Ministre des Sports, le Gouvernement a décidé de participer financièrement à raison de 50% aux rémunérations brutes des personnes engagées sous ce régime. L'aide étatique est plafonnée à 150% du salaire social minimum qualifié. Elle est limitée à une durée de 3 ans. Les demandes doivent être introduites au ministère des Sports jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard.

Nous sommes d'avis que dans notre commune les activités sportives des enfants ont toujours bénéficié d'un traitement prioritaire. Partant, nous demandons au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir nous fournir les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, partage-t-il l'avis du parti socialiste que la proposition du Gouvernement en matière d'engagement d'un coordinateur sportif par les communes pourrait se montrer utile pour relancer les activités sportives des enfants de notre commune ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, entend-il contacter les acteurs concernés pour sonder leur opinion à ce sujet ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, est-il disposé à saisir notre commission des sports pour qu'elle émette son avis à ce sujet ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Marc FANCELLI  
René PIZZAFERRI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK